

Croissance et accompagnement : quelles initiatives publiques et privées pour développer le tissu économique intermédiaire en France ?



Cet atelier est introduit par **Olivia Gregoire**, députée de la 12<sup>ème</sup> circonscription de Paris, présidente de la commission spéciale en charge de l'examen du projet de loi PACTE à l'Assemblée nationale. Trois mesures ont été rappelées :

- La réforme des seuils, avec notamment la suppression du seuil de 20 et le délai de 5 ans laissé aux entreprises pour s'adapter après le franchissement d'un seuil ;
- La réforme des CCI dans le sens d'une meilleure offre de services à destination des entreprises, de plus de coopération entre les acteurs de l'accompagnement ;
- La mise en place de relations de paiement à la fois apaisées et mieux encadrées entre entreprises, avec l'extension du dispositif de *name-and-shame* en matière de délais de paiement, et la démocratisation de l'affacturage inversé.

*« Avant de passer à l'ETI, il faut passer par le développement sur nos territoires. On ne sera pas tous des ETI, par contre, on sera tous des employeurs. »*

Pour la plupart des participants à l'atelier, la croissance, la création d'emploi, cela débute véritablement par un passage par la case « Financement ». Le co-animateur de l'atelier, M. **Philippe Lécuyer**, PDG de l'entreprise DEF, souligne sur ce point les différences de traitement par les banques, un point parfois décourageant mais qui ne doit jamais détourner l'entrepreneur de son objectif, quitte à poursuivre celui-ci d'une autre façon, en suivant les conseils d'autres interlocuteurs.

Le raisonnement est le même quand vient le moment de se lancer à l'international. Un participant, chef d'une entreprise ayant réussi un développement à l'échelle européenne, rappelle les obstacles qui ont pu se dresser sur sa route, y compris dans ses relations avec les entreprises de pays vis-à-vis desquels il s'attendait à des démarches aisées.

Les participants ont alors été nombreux à insister sur la nécessité de pouvoir compter sur un accompagnement de qualité, avec un bémol par un participant :

*« Il est souvent difficile de partager avec un autre entrepreneur les difficultés qu'on rencontre, les incertitudes qu'on a, car on peut craindre d'être regardé de travers. »*

Un point-clé pour plusieurs participants a été la structuration d'un environnement dans lequel ils pourraient évoluer en comptant sur d'autres acteurs, publics comme privés, facilement accessibles. Certains ont insisté sur le besoin d'encourager les bonnes relations entre grands groupes et PME, d'autres sur l'urgence à sanctionner les acteurs aux comportements pervers (comme les délais de paiement). Pour **Olivia Gregoire**, ces réseaux à structurer sont le meilleur moyen pour les entrepreneurs de traverser ce qu'elle appelle la « vallée de la mort », ce moment dans le processus de croissance d'une entreprise où il semble toujours manquer un petit quelque chose.

Réagissant à ces propos, un participant a évoqué la responsabilité des acteurs publics dans l'organisation de lieux de rencontre, notamment physiques, pour faciliter les échanges entre acteurs économiques, les partages de bonnes pratiques. L'atelier s'est conclu sur l'exemple de la Maison des Entreprises de Nantes, initiative portée par la CCI locale, que les participants ont été nombreux à souhaiter voir dupliquée.